

GUIDE CONTRE L'HOMOPHOBIE

L'HOMOPHOBIE :

Qu'est-ce que l'homophobie ?
Qui en est victime ?
Quelles sont les conséquences ?
Comment lutter contre ?
A qui s'adresser ?
Tout ce qu'il faut savoir...

IN & acT

TELECOM SudParis

caélif Interasso

TELECOM Ecole de Management

www.inandact.com

Qu’est-ce que l’homophobie ?

L’homophobie peut se définir comme toute manifestation, avouée ou non, de **discrimination**, d'**exclusion** ou de **violence** à l'encontre d'individus, de groupes ou de pratiques homosexuels ou perçus comme tels au motif de l'homosexualité.

Elle désigne l'**hostilité explicite** ou **implicite** subie par les homosexuels. Cette hostilité relève de la peur, de la haine, de l'aversion ou encore de la désapprobation envers l'homosexualité.

On parle aussi de **gayphobie**, **lesbophobie, biphobie, transphobie** ou encore **LGBTphobie** (LGBT signifiant Lesbiennes, Gays, Bisexuels et Transgenres). Notons toutefois qu’aucun de ces termes n’a de définition légale en France, pas même celui d’homophobie.

Quelles sont les différentes formes d’homophobie ?



L’homophobie peut se manifester sous diverses formes, parfois conscientes, parfois inconscientes voire intériorisées.

- **homophobie d’attitude** : considère les personnes homosexuelles comme malades
- **homophobie hétérosexiste** : croyance selon laquelle l’hétérosexualité est la seule voie valable
- **homophobie du langage** : insultes, injures...
- **homophobie intériorisée** : forme inconsciente d’homophobie, résultant de l’éducation et des valeurs transmises par la société.



- **homophobie institutionnelle**
- **homophobie d’intérêt**
- **homophobie passive ou par omission**
- **homophobie violente** : manifestation extrême, allant de l’agression verbale au crime haineux.

Quelles sont conséquences de l’homophobie ?

L’homophobie peut avoir des conséquences **psychologiques**, **physiques** et **sociales** parfois dévastatrices sur les victimes, surtout chez les jeunes.

D'un point de vue **psychologique** : la personne peut se replier sur elle-même, s'isoler, être angoissée, avoir peur d'être de nouveau agressée, elle peut déprimer et faire des tentatives de suicide.

D'un point de vue **physique** : les séquelles d'agressions peuvent être terribles. Certains homosexuels ne survivent pas à leur agression.

Même si dans la **société**, l'homosexualité est mieux acceptée, beaucoup la taisent, considérant le silence comme un moyen de se protéger.

Source : SOS Homophobie

L'HOMOPHOBIE EN CHIFFRES

Suicide

1 jeune homosexuel sur 4 a déjà tenté de se suicider.

Agressions

4 agressions homophobes par semaine.
61 cas d'agressions physiques homophobes recensées en 2008.
14 meurtres homophobes depuis 2002.

Famille

L'homophobie est loin de reculer dans le milieu familial : entre 2007 et 2008 on constate une **augmentation de 36%** des témoignages concernant l'homophobie dans la famille.

Travail

85% des gays et lesbiennes salariés ont au moins une fois ressenti une homophobie implicite.
40% des homosexuels déclarent avoir été directement victimes d'actes ou de propos homophobes au travail.

Les jeunes homosexuels sont de 6 à 14 fois plus susceptibles de se suicider.



Sources :
rapport de la HALDE
rapport SOS Homophobie (2008)

LES DISPOSITIONS LÉGALES

Lois du 18 mars 2003 & du 9 mars 2004 : pour un certain nombre d'infractions pénales, le caractère homophobe devient une **circonstance aggravante.**

Exemples :
- violences ayant entraîné une incapacité < 8 jours, peine encourue si homophobie = **3 ans d'emprisonnement** et **45000€** d'amende au lieu d'une pénalité contraventionnelle.
- pour l'auteur d'un meurtre avec caractère aggravant d'homophobie = **réclusion criminelle à perpétuité**, contre 30 ans de réclusion pour les autres cas.



VICTIMES : QUE FAIRE ?

Ne **jamais** accepter d'être insulté, discriminé, ou violenté en raison de son orientation sexuelle.

En cas d'injures ou de diffamation :
- **Porter plainte** afin de demander que l'auteur de l'agression soit **poursuivi**
- Possibilité de demander à une association de lutte contre l'homophobie de se porter **partie civile**

En cas d'agression physique :
- Obtenir un **certificat médical** précisant à la fois la nature et la gravité des lésions ainsi que la durée de l'incapacité totale de travail
- **Porter plainte**

Saisir la **HALDE :** Par **écrit** ou sur le **site Internet.** Vous recevrez un accusé réception et votre dossier sera examiné par un **juriste.**

IN&acT

Informations utiles

SOS HOMOPHOBIE 0 810 108 135	HALDE 08 1000 5000
SOS SUICIDE 01 40 44 46 45	ECOUTE GAIE 0 810 811 057
PARIS ADOS SERVICE 01 42 40 20 42	SIDA INFO SERVICE 0 800 840 800

www.sos-homophobie.org
www.halde.fr
www.homophobie.org



IN&acT

Association de prévention et de lutte contre les discriminations

9 rue Charles Fourier
91000 EVRY

www.inandact.com

TELECOM SudParis

TELECOM Ecole de Management

cafélif interasso